



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général  
Direction générale des ressources humaines  
Sous-direction du recrutement

La ministre chargée de l'éducation,

- Vu l'arrêté du 26 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (CAPET),
- Vu l'arrêté du 30 octobre 2023 nommant les présidents des jurys des concours externes du CAPET ouverts au titre de la session 2024,
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

**ARRETE**

Article 1 : Le jury du concours externe du CAPET section économie-gestion, option gestion des activités touristiques, est constitué comme suit pour la session 2024 :

**Président**

M. Michel LUGNIER  
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

**Vice-Présidente**

Mme Véronique MONMARON  
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de LYON

**Membres du jury**

M. Philippe AUBRUN  
Professeur agrégé

Académie de NANTES

M. Gérard BEGARDS  
Professeur agrégé

Académie de LYON

Mme Isabelle SOUHAIB  
Professeure agrégée

Académie de LIMOGES

Mme Jessica YANNAKOPOULOS  
Professeure certifiée

Académie de LYON

**Personnel administratif choisi en raison de son expérience en matière de gestion des ressources humaines**

M. Jean-Denis PALU-LABOUREU  
Attaché d'administration de l'Etat

Académie de NANTES

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 12 février 2024

Pour la ministre chargée de l'éducation  
et par délégation  
La sous-directrice du recrutement

Nadine COLLINEAU